

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-166

présenté par

Mme Dalloz, Mme Louwagie, M. Dive, Mme Beauvais, M. Vatin, Mme Serre, M. Ramadier et
M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.